

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-1223

présenté par

Mme Sicard, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, Mme Bamana, M. Baubry, M. Bentz, M. Beaurain, M. Bigot, M. Bernhardt, M. Blairy, M. Bilde, M. Boccaletti, Mme Blanc, M. Boulogne, Mme Bordes, M. Bovet, Mme Bouquin, M. Casterman, M. Buisson, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, M. de Fleurian, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Delannoy, M. de Lépinau, Mme Dogor-Such, Mme Diaz, M. Dessigny, M. Dufosset, M. Dragon, M. Dussausaye, M. Evrard, M. Dutremble, M. Florquin, M. Falcon, M. Frappé, M. Fouquart, Mme Galzy, M. Gabarron, M. Giletti, M. Gery, M. Christian Girard, Mme Florence Goulet, M. Gonzalez, M. Golliot, M. Gillet, M. Guibert, Mme Griseti, Mme Grangier, Mme Hamelet, M. Guitton, M. Guinot, M. Humbert, M. Houssin, M. Jenft, M. Jacobelli, Mme Joncour, M. Jolly, Mme Joubert, Mme Josserand, Mme Lavalette, Mme Laporte, M. Le Bourgeois, Mme Lechanteux, Mme Le Pen, Mme Lelouis, Mme Lechon, M. Limongi, Mme Levavasseur, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Loubet, M. Lottiaux, Mme Marais-Beuil, M. David Magnier, M. Marchio, M. Patrice Martin, M. Markowsky, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Meizonnet, M. Mauvieux, M. Monnier, M. Meurin, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Ménaché, M. Muller, Mme Parmentier, M. Odoul, M. Pfeffer, M. Perez, M. Rambaud, Mme Pollet, M. Rancoule, Mme Ranc, M. Renault, Mme Rimbart, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roy, Mme Roullaud, M. Sabatou, Mme Sabatini, M. Schreck, M. Salmon, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Emmanuel Taché, M. Tesson, M. Taverner, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Tivoli, M. Weber et M. Vos

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	0	6 128 000
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	6 128 000
<b>SOLDE</b>	-6 128 000	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à minorer, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, les crédits de l'action 02-Actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, du programme budgétaire 163- jeunesse et vie associative, d'un montant de 6 128 000 euros. Cette minoration de crédits concerne le financement de l'Office Franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Dans le contexte budgétaire dégradé que nous connaissons et alors que l'État doit rationaliser substantiellement ses dépenses, il apparaît justifié de baisser d'environ 38 % la contribution française à l'OFAJ, un organisme qui soutient les projets d'échanges individuels et collectifs entre la France et l'Allemagne. Par delà, l'entretien légitime de l'amitié franco-allemande, l'OFAJ promeut aussi un projet idéologique d'unification européenne qui n'est plus en phase avec les aspirations des Français. Cette minoration de crédits est aussi l'occasion d'ouvrir une réflexion sur le nécessaire approfondissement des coopérations de la France avec les États voisins comme l'Italie ou l'Espagne.